



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier
de presse

1 immeuble,
1 œuvre

PRIX 2025

2 juin 2025

Couverture : Nathalie Talec,
Le Secret © Adagp, Paris, 2025
Crédit photographique :
Paul Harmelle / Seqens



© Laurent Vu Sipa

Édito

Il y a dix ans déjà, à l'initiative du groupe Emerige, naissait le programme « 1 immeuble, 1 œuvre », réunissant 13 promoteurs immobiliers décidés à soutenir la création artistique, avec l'appui du ministère de la Culture. Dix ans plus tard, ce sont 96 partenaires qui ont rejoint l'aventure. Tous ont signé la charte « 1 immeuble, 1 œuvre », affirmant leur volonté d'intégrer l'art à l'architecture pour faire rayonner nos talents sur l'ensemble du territoire. En lien avec la Fédération des promoteurs immobiliers, mon ministère les accompagne activement.

Je suis convaincue que cette charte constitue un levier essentiel pour encourager la création contemporaine et diffuser les arts visuels au plus près des citoyens. Les collectivités territoriales, aux côtés de l'Etat, ont porté de manière décisive ce projet de commande artistique en fédérant un nombre croissant d'acteurs privés.

Près de 1000 œuvres ont ainsi été acquises et installées dans des immeubles d'habitation, des bâtiments professionnels ou leurs abords. Sculptures, peintures, photographies, œuvres pérennes ou éphémères : elles reflètent toute la richesse et la diversité de la scène artistique française. Je me réjouis particulièrement que ce dispositif permette aussi à l'art de s'inviter dans les entreprises, où il contribue au bien-être, à la créativité et au lien social.

Le succès du programme repose sur l'engagement collectif des signataires, des équipes du ministère de la Culture, du Comité

professionnel des galeries d'art, des personnalités du monde artistique et de l'association « Le Club 1 immeuble, 1 œuvre ». Je les remercie très chaleureusement.

Comme chaque année, les lauréats ont été désignés par un comité dédié. Et pour marquer les 10 ans du programme, j'ai souhaité créer un Prix du Public, soumis au vote en ligne : une belle manière de faire vivre la rencontre entre les citoyens et les œuvres.

Félicitations aux artistes récompensés et à leurs commanditaires !

Rachida Dati

Ministre de la Culture

Sommaire

Le prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025	06
Les lauréats du prix 1 immeuble, 1 œuvre	
Paisaia	09
Objet 10	11
Le Secret	13
Le prix du public	14
Le comité artistique	15
Les trophées 2025	16
Les 96 signataires de la charte	18
La Fédération des promoteurs immobiliers de France	19
Le club 1 immeuble, 1 œuvre	20
L'engagement du ministère de la Culture en faveur de la commande artistique	21

Le prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025

Le prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025 est décerné à trois projets exemplaires du programme :

- *Paisaia*, de **Koralie Carmen Flores**, un bas-relief en bois découpé et peint, commandé par AFC Promotion, à Biarritz (Nouvelle-Aquitaine) ;
- *Objet 10*, de **Hugo Servanin**, une œuvre en grès émaillé réalisée avec une intelligence artificielle, commandée par Covivio, à Courbevoie (Île-de-France) ;
- *Le Secret*, de **Nathalie Talec**, sculpture polyuréthane commandée par le bailleur social Seqens, à Bobigny (Île-de-France).

Pour célébrer les 10 ans du programme 1 immeuble, 1 œuvre, la Ministre de la Culture, Rachida Dati, a également souhaité remettre un prix du public. L'œuvre lauréate est :

- *Figuier de Barbarie*, de **Laurent Perbos**, une sculpture en raquettes de tennis de table et aluminium, commandée par Belin Promotion.

Les trophées du prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025, ont été conçus par les designers **dach&zephir**.

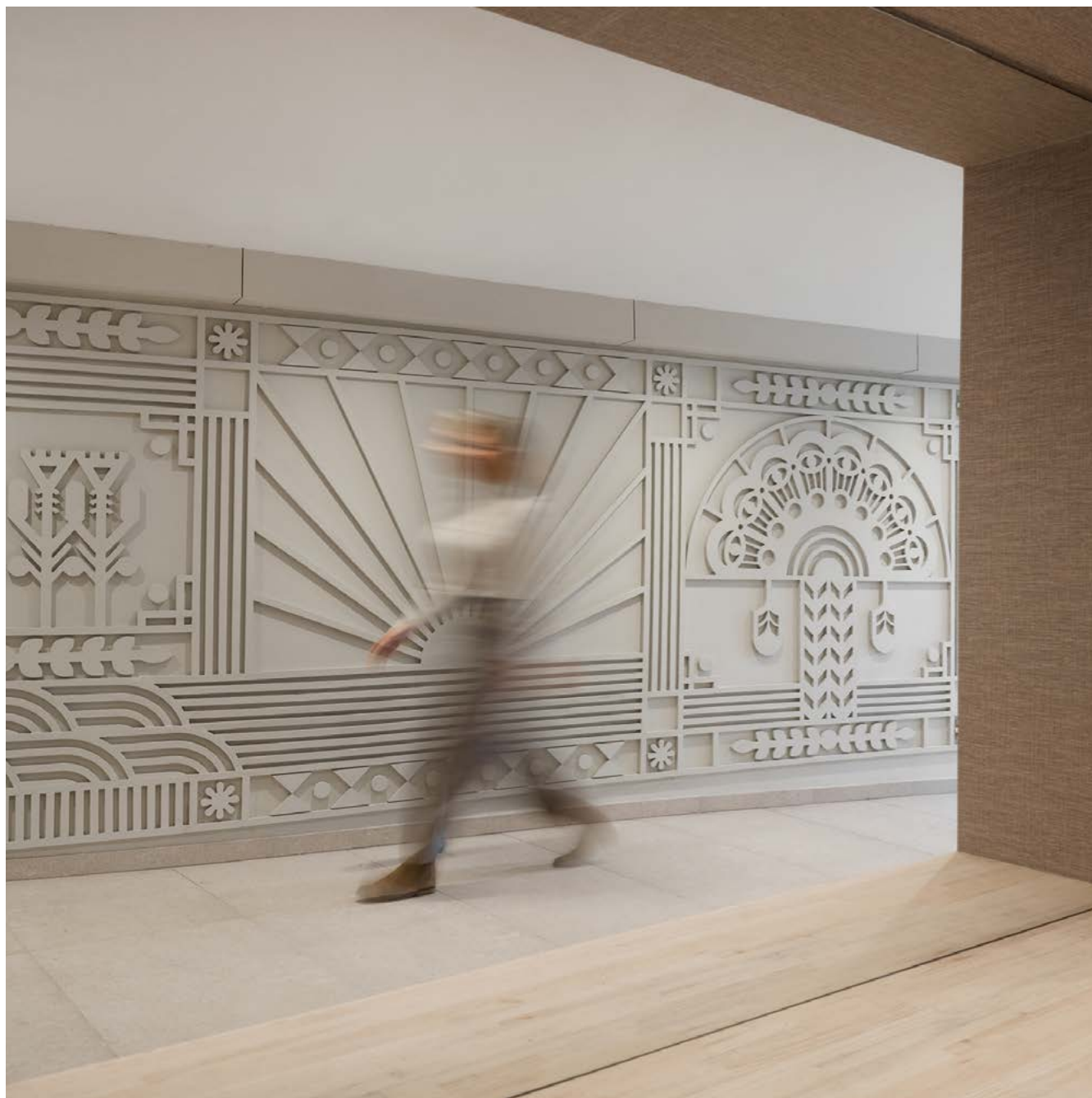
Le programme artistique 1 immeuble, 1 œuvre a été créé par le ministère de la Culture en décembre 2015 avec le soutien de la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI). 13 entreprises privées - promoteurs immobiliers, sociétés foncières, hôtels - se sont engagées, par la signature d'une charte, à acquérir une œuvre d'un artiste vivant pour chaque programme immobilier qu'elles mettent en œuvre, dans le respect des bonnes pratiques des professionnels de l'art. Véritable soutien à la création contemporaine partout en France, cet engagement inédit se traduit par l'amélioration de la qualité de vie des usagers - habitants ou salariés - de ces nouveaux bâtiments, en permettant au plus grand nombre d'accéder à la création artistique et à la découverte de la scène artistique française.

Après 10 ans d'existence, le programme, qui comptait initialement 13 entreprises, réunit aujourd'hui 96 sociétés, parmi lesquelles des bailleurs sociaux. Près de 1 000 œuvres ont été installées. Ces réalisations¹ témoignent de la richesse des expressions artistiques et de la pluralité des modes de production engagés dans le cadre de ce programme de soutien à la création et à la diffusion des arts visuels.

Le prix 1 immeuble, 1 œuvre, distingue tous les deux ans des réalisations exemplaires de ce programme artistique. Outre les trophées, les artistes primés reçoivent une récompense numéraire.

1—Ces réalisations artistiques sont consultables au moyen d'une cartographie interactive sur le site du ministère de la Culture.

Les lauréats du prix 1 immeuble, 1 œuvre



Koralie Carmen Flores, *Paisaia* © Studio PAM

Paisaia

Koralie CARMEN FLORES, 2024

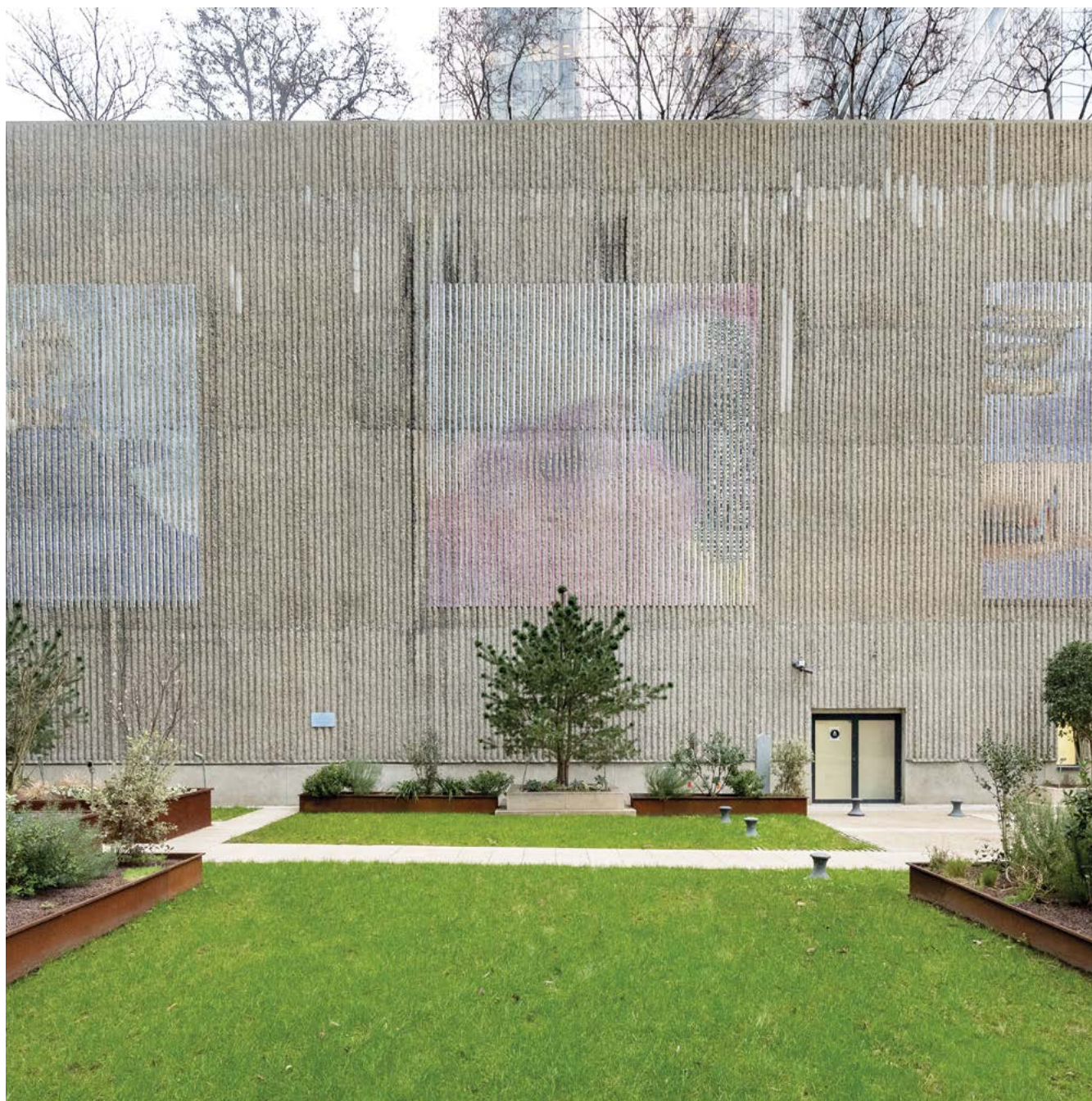
Bas-relief en bois découpé et peinture acrylique, 820x220 cm, commande dans le cadre de la construction d'une résidence de logements AFC Promotion, à Biarritz (Nouvelle-Aquitaine).

Ces deux bas-reliefs en bois découpé et peint ont été conçus spécifiquement pour un immeuble de logements situé à Biarritz, ville de résidence de l'artiste. Intitulée *Paisaia*, « paysage » en basque, cette œuvre s'inscrit dans une démarche en résonance avec son lieu d'implantation. Koralie Carmen Flores y déploie son système logographique, chaque motif trouvant sa source dans la richesse géographique et linguistique du Pays basque. La composition évoque l'harmonie des paysages biarrots où se côtoient des éléments opposés et complémentaires : la rencontre entre terre et océan, entre les montagnes, la forêt et les plages. En réponse à l'environnement urbain de la ville, les volumes de *Paisaia*, inspirés du mouvement Art déco, traduisent l'harmonie visuelle

d'une nature sauvage. Les formes ajourées évoquent, quant à elles, les influences diverses de l'artiste, parmi lesquelles le papel picado, pratique traditionnelle du Mexique.

« Ces compositions jouent sur l'équilibre entre l'accumulation de fragments et la présence du vide, et révèlent des paysages, en filigrane, qui se perçoivent plus qu'ils ne se montrent. »
— Koralie Carmen Flores

Koralie Carmen Flores est une artiste qui vit et travaille sur la côte basque. Formée à l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, elle a commencé, au cours des années 2000, une pratique de l'art urbain. Les techniques qu'elle emploie varient selon ses projets. Peintures murales ou sur toile, sculptures, installations, estampes, le médium est choisi en fonction du contexte. Artiste pluridisciplinaire, Koralie Carmen Flores a développé un système d'écriture logographique, un vocabulaire graphique composé d'idéogrammes célébrant des concepts, tels que l'éveil de la curiosité, ou des valeurs fondamentales : le devoir moral, l'égalité. Le travail de l'artiste associe des fragments architecturaux aux formes géométriques et répétitives issues de la nature. Son vocabulaire formel puise dans la phyllotaxie, l'agencement régulier des feuilles autour d'un axe. Elle assemble des éléments notamment issus de ses influences méditerranéenne, asiatiques et amérindienne. Souvent immersives, ses œuvres dans l'espace public, offrent la possibilité d'un moment d'introspection, d'un temps suspendu dans le tumulte d'un contexte urbain.



Hugo Servanin, *Objet 10* © Adagp,
Paris, 2025. Crédit photographique :
Olivier Ouadah

Objet 10

Hugo SERVANIN, 2022

Trois céramiques en grès émaillé, 700 x 700 x 700 cm, commande dans le cadre de l'aménagement de la tour CB21, par Covivio, à Courbevoie (Île-de-France).

Hugo Servanin s'est inspiré du quartier de la Défense dont l'architecture évoque pour lui de grands serveurs informatiques. Pour *Objet 10*, a retravaillé avec une intelligence artificielle (IA) des photographies du *Déjeuner sur l'herbe* d'Edouard Manet. Les motifs produits avec l'IA ont ensuite été portés sur des céramiques en grès émaillé et intégrés au mur du jardin du bâtiment de Courbevoie.

Des détails du *Déjeuner sur l'herbe*, œuvre emblématique de la peinture française, naît une représentation évanescence, quasiment abstraite, où le traitement informatique rend la référence quasiment illisible. Dans le contexte hyper-urbanisé de Courbevoie, la scène peinte par Manet apparaît comme un lointain souvenir dont Hugo Servanin interroge l'actualité.

« Comme pour une grosse agence d'architecture qui porte le nom de son créateur, je suis le chef d'orchestre. Petit à petit, je change d'échelle, de plus en plus de gens travaillent avec moi. Cette société a une vraie ambition politique, avec par exemple le financement de thèses universitaires : les chercheurs déposeront des brevets qui serviront ensuite à la production des expositions. »

— Hugo Servanin

Hugo Servanin vit et travaille à Paris. Il est diplômé de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) et réalise principalement des œuvres en trois dimensions, sculptures ou environnements. Son travail se réfère à la sculpture classique, tout en utilisant des techniques contemporaines de pointe ou l'intelligence artificielle. Par ses œuvres, telles que les sculptures *Géants*, en 2023, composées des fragments de corps sculptés, articulés et alimentés en eau par le canal de l'Ourcq qui les jouxtait, Hugo Servanin réunit la culture classique et l'époque contemporaine. Il explore les apories, la persistance et le déclin des civilisations. La question de la beauté, du mythe, du corps, de la transformation, du non-fini, de l'hybride, de l'usure et de la technologie sont prégnantes dans son œuvre. Son travail est régulièrement présenté dans expositions collectives et personnelles, notamment à la Villa Médicis en 2019, aux Magasins généraux de Pantin en 2023.



Nathalie Talec, *Le Secret* © Adagp,
Paris, 2025. Crédit photographique :
Paul Harmelle / Seqens

Le Secret

Nathalie TALEC, 2024

**Sculpture polyuréthane,
H 300 cm, commande dans
le cadre de la restructuration
d'un immeuble de logements
sociaux par Seqens, à Bobigny
(Île-de-France).**

Le Secret, installé à Bobigny, s'inscrit dans une série des sculptures monumentales que l'artiste conduit depuis plusieurs années et qui représente une figure féminine, entièrement blanche et les yeux clos et rappelle un buste de Houdon, réalisé au XIX^e siècle en biscuit de la Manufacture de Sèvres, et qui l'avait inspirée. Pour cette œuvre monumentale une jeune fille est enveloppée dans un drapé doré, qui évoque autant un vêtement luxueux qu'une couverture de survie. Nathalie Talec renoue ici avec le thème du froid, qu'elle explore depuis les années 1980.

« Ce qui m'a inspiré, c'est le contexte. [...] Je souhaitais proposer une œuvre figurative, empruntée à la sculpture classique, qui fasse état d'un état de sérénité, de douceur, de naïveté, rapportée à la jeunesse ou à l'adolescence. »

— Nathalie Talec

Nathalie Talec vit et travaille à Paris. Elle s'intéresse dès les années 1980 à la notion d'exploration, tournée, dans un premier temps vers les pôles, les grands explorateurs tel Paul-Emile Victor. Elle conçoit plusieurs œuvres où le froid et le gel, et leur effet sur le corps, occupent une place importante. Elle imagine des dessins, sculptures, installations, performances, photographies et vidéos. La blancheur du gel et de la neige se retrouve dans l'expérimentation qu'elle développe depuis plusieurs années à partir du Buste d'Adrienne, de Houdon, réalisé en biscuit de la Manufacture de Sèvres, et qui la conduit à réaliser des figures féminines sculptées, blanches, aux dimensions monumentales, les yeux clos, comme en introspection. Le travail de Nathalie Talec a bénéficié de nombreuses expositions collectives et monographiques, notamment à la Fondation EDF (2019), au FRAC Franche-Comté (2016), au MAC VAL (2009). Elle a réalisé plusieurs œuvres pour l'espace public.

Le prix du public



Laurent Perbos © Adagp, Paris, 2025. Crédit photographique : Belin Promotion

Pour célébrer les 10 ans de la charte 1 immeuble, 1 œuvre, la ministre de la Culture a souhaité remettre en prix exceptionnel : le prix du public.

Le comité artistique a donc examiné l'ensemble des œuvres installées depuis la création du programme et a présélectionné 6 œuvres qui n'avaient pas encore été récompensées. Ces œuvres ont été proposées à un vote public en ligne, via le site du ministère de la Culture. Au terme de deux semaines de vote, l'œuvre choisie par les internautes (35% des 1 678 voies exprimées) est :

- *Figuier de Barbarie*, Laurent Perbos. Sculpture, raquettes de tennis de table, aluminium, 160 cm x 190 cm x 210 cm, commande de la société Belin Promotion (Occitanie).

Dans le langage commun le « cactus raquette » désigne le figuier de barbarie. Par association d'idée, Laurent Perbos offre à la vue des passants un « ping-pong cactus », composé de raquettes réalisées en aluminium. Cette sculpture, installée sur la façade de la résidence L'Aparté, à Toulouse, détourne avec humour la fonction d'un objet populaire au profit d'un nouveau langage plastique.

Né en 1971 à Bordeaux, Laurent Perbos vit et travaille entre Marseille et Paris. Ses œuvres interrogent la perception d'objets ordinaires lorsqu'ils sont revisités par des assemblages. Des rencontres entre art et sport prennent la forme de détournements poétiques et humoristiques. Ainsi, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'artiste a installé *La Beauté et le Geste*, six Vénus de Milo colorées évoquant différents sports, devant les colonnes du Palais Bourbon, à Paris.

Le comité artistique

Le comité artistique s'est réuni le mercredi 15 janvier 2025. Il a examiné plus de 280 œuvres pour choisir les 3 lauréats du prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025. Ont également été examinées toutes les œuvres installées depuis la création du programme, soit près de 1000 réalisations, pour présélectionner les 6 œuvres soumises au vote du public, pour le prix du public.

Il était composé de :

- **Marie-Béatrice Angelé**, conseillère pour les arts visuels, Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, ministère de la Culture ;
- **Alexia Fabre**, alors directrice de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris ;
- **Delphine Fournier**, déléguée aux arts visuels, Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture, présidente du comité ;
- **Alexandra François-Cuxac**, représentant la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI), présidente d'AFC Promotion ;
- **Marion Papillon**, présidente du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), directrice de la galerie Papillon ;
- **Pernelle Poyet**, designeuse du trophée du prix 1 immeuble, 1 œuvre 2023 ;
- **Arthur Toscan du Plantier**, président du Club 1 immeuble, 1 œuvre, directeur général adjoint en charge du marketing, de la communication et de la RSE d'Emerige.

Les trophées 2025

LES DESIGNERS DES TROPHÉES

À l'issue d'un appel à candidatures, les designers Florian Dach et Dimitri Zephir, qui composent le duo dach&zephir, ont été retenus pour réaliser les nouveaux trophées du prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025. Ces trophées illustrent le dialogue fructueux entre le champ des arts visuels et celui de l'architecture. Ils seront remis aux artistes et promoteurs ayant réalisé les projets les plus remarquables.

La collection des *Petites architectures* de dach&zephir, série de trophées uniques, forme un paysage de microarchitectures imaginaires dont la composition rend hommage aux matériaux de construction issus du monde du bâtiment. Chaque trophée procède de la rencontre entre différents matériaux, et jouant sur la complémentarité ou sur l'opposition entre les formes, couleurs et textures. Les trophées rappellent le lien ancien entre architecture et sculpture, dessin et composition. Leur démarche interroge l'objet-totem, l'objet-témoin et l'objet-souvenir et donne à voir à la fois des matériaux structurants et des éléments fréquemment cachés dans les bâtiments.

dach&zephir

Florian Dach et Dimitri Zephir, diplômés de l'École Nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris avec les félicitations du jury, forment le duo de designers dach&zephir. Les projets menés, mélange de ferveur et de poésie, se font porte-paroles de biographies et histoires plurielles — avec leurs richesses et leurs interférences — célébrant l'urgente et nécessaire diversité du monde. Une approche qui s'inscrit dans la pensée *Tout-monde* du poète martiniquais Edouard Glissant. Salué pour la singularité de sa démarche sur la scène du design français – à travers notamment d'Élòj Kréyòl, une enquête de terrain qui s'intéresse aux histoires culturelles et créatives minorées des sociétés créoles des Antilles et les moyens d'en proposer une vision contemporaine et de transmission –, leurs créations font désormais parties des collections nationales du CNAP et du Musée des arts décoratifs de Paris.



dach&zephir, *Petites architectures*, trophées
du prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025 © dach&zephir

Les 96 signataires de la charte

- ADIM Paris Île-De-France
- Groupe ADP
- AFC Promotion
- Groupe ARCANGE
- Ardian Real Estate
- AQPRIM
- Bati-Armor
- Bati-Lyon Promotion
- Bati-Nantes
- Belin Promotion
- Black Swan Real Estate Capital
- BNP Paribas Real Estate
- Boulle
- Bouygues Bâtiment Ile-De-France et Linkcity
- Bouygues Immobilier
- Braxton Promotion
- Colliers Global Investors France
- Compagnie De Phalsbourg
- Conserto Immobilier
- Covivio
- Desimo
- Dws Real Estate
- Eiffage Immobilier
- Groupe Elysée Monceau
- Groupe Emerige
- EPOK
- Erisma
- Esprimm
- Finestate
- First Avenue
- Fonta Promotion
- Gecina
- Gekko Immobilier
- Gilles Trignat Residences
- Green Eco-Promotion
- Habside
- Hauplo
- Herrmann Freres & Fils Immeubles
- Hines Frances
- Icade Promotion Ile-De-France
- Interconstruction
- Eaglestone Group
- JMP Expansion
- L'étoile Du Nord Fonciere
- Logeo Seine
- Marignan
- Martel Promotion
- Mozart Groupe
- Newstone
- Nexity Heritage
- NG Promotion
- Nouvel Habitat
- Novaxia Investissement
- Novest
- Nuveen Real Estate France
- OGIC
- Open Partners
- Orion Groupe
- Oursabeille SA
- Perspective
- Pierre De Seine
- Polycités
- Premium Promotion
- Priams
- Primalp
- Primonial Real Estate
- Praemia Reim
- Promege
- Redman
- Safran Immobilier
- Roka
- Saint-Georges Promotion
- Seemo Grand Ouest
- Seger
- Semiga
- Seqens
- Sevea
- Shell France
- Sifag
- Sifer Promotion
- Groupe SM
- Sangalli-Maratuech
- Soferim
- Groupe Sofim
- Sogeprom
- SR Développeur
- SOPIC
- Sportimmo
- Stanroc Real Estate
- Sully Immobilier Centre Loire
- Groupe Terrot
- Toit Et Joie - Poste Habitat
- Topaze Promotion
- Toutimmo
- Vestia
- Victory Capital
- Villes et Villages Creations
- Vinci Immobilier
- Woodeum X Pitch Immo

La Fédération des promoteurs immobiliers de France

La FPI soutient le programme 1 immeuble, 1 œuvre, depuis son lancement en 2015.

À PROPOS DE LA FPI

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 32,2 milliards d'euros H.T., elle emploie 29 850 actifs (données rapport de branche 2023).

« 10 ans après son lancement, l'engagement de la FPI dans 1 immeuble, 1 œuvre reste une évidence. La culture nourrit notre créativité et l'installation d'œuvres d'art dans nos programmes participe de la qualité de vie des résidents et des visiteurs au sein des bâtiments que nous produisons. Ainsi, les promoteurs immobiliers signataires de la charte 1 immeuble, 1 œuvre, s'inscrivent dans une démarche d'entreprise responsable. Avec le programme 1 immeuble, 1 œuvre, plus que jamais, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble. » — Pascal Boulanger, président de la FPI

La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion, adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Contact presse FPI

Sophie Mazoyer, Directrice de la communication - FPI France

Mobile : 06 76 16 07 01

s.mazoyer@fpifrance.fr

Le club 1 immeuble, 1 œuvre

Créée en 2019, l'association « Le Club 1 immeuble, 1 œuvre » (association de loi 1901) fédère et accompagne les entreprises signataires de la charte 1 immeuble, 1 œuvre, dans la mise en œuvre du programme tout au long du processus de commande et d'installation des œuvres. Il est l'interlocuteur du ministère de la Culture et de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France, membres de droit de l'association. Le Club compte aujourd'hui 38 entreprises de l'immobilier - promoteurs, bailleurs sociaux et sociétés foncières.

« 1 immeuble, 1 œuvre, est un projet unique et inédit qui conjugue exigence artistique, générosité et responsabilité des entreprises signataires. Il y a derrière la place grandissante faite aux œuvres dans nos villes, la reconnaissance de la fonction et de la place essentielles de la création pour produire du commun dans la société. L'artiste est celui qui nous provoque, nous interroge, nous émeut et qui nous fait percevoir dans la ville ce que nous avons aperçu sans y prêter l'attention. L'art est une nécessité tant pour la ville que pour la vie. Le prix 1 immeuble, 1 œuvre vient saluer la relation vertueuse qui unit le ministère de la Culture aux entreprises signataires ainsi que leur engagement grâce auquel des centaines de milliers de français dialoguent au quotidien avec des œuvres. »
— Arthur Toscan du Plantier, président du Club 1 immeuble 1 œuvre, directeur général adjoint en charge du marketing, de la communication et de la RSE d'Emerige.

Les missions du Club :

- Faciliter l'installation des œuvres d'art dans les programmes immobiliers ;
- Fédérer les membres à l'occasion des rendez-vous de l'art et de rencontres avec des écosystèmes artistiques sur tout le territoire ;
- Faire rayonner le programme et l'engagement de tous ses membres via des actions de communication : presse, réseaux sociaux, tables rondes...

Le Club travaille en lien étroit avec le tissu artistique. Il a noué des partenariats avec le Comité Professionnel des Galeries d'Art (CPGA) et le Réseau documents d'artistes.

A l'occasion des 10 ans du programme 1 Immeuble, 1 Œuvre, le Club va publier un Hors-série *Beaux-Arts Magazine*, avec le soutien du ministère de la Culture.

L'engagement du ministère de la Culture en faveur de la commande artistique

Le ministère de la Culture soutient la création contemporaine, notamment dans le champ des arts visuels, du design graphique ou d'objet, de la mode et des métiers d'art. Son action est mise en œuvre par la Direction générale de la création artistique, les Directions régionales des affaires culturelles, les établissements publics et les services à compétence nationale.

Le ministère de la Culture encourage et soutient la création d'œuvres d'art dans l'espace public, au-delà des lieux spécialisés. Les projets imaginés par les artistes pour cet espace s'adressent à tous les citoyens et facilitent une rencontre directe avec la création de leur temps. Ce type d'initiative constitue un enjeu politique important. Ces œuvres permettent de susciter un dialogue avec les usagers des sites, tout en apportant un soutien concret aux artistes vivants pour réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux, la dimension et le caractère parfois expérimental nécessitent des moyens inhabituels. Ces œuvres contribuent aussi à la constitution du patrimoine de demain. Les commanditaires publics, qu'il s'agisse de l'État, d'établissements publics ou de collectivités territoriales, mettent en œuvre ces projets à travers le dispositif du 1% artistique, procédure réglementaire de commande d'œuvre pour certaines constructions, ou par le biais des commandes publiques artistiques spontanées, souvent liées à des réaménagements urbains.

Depuis 2015, le ministère accompagne aussi la commande privée par la charte 1 immeuble, 1 œuvre, créée en lien avec la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI). Des promoteurs immobiliers, des sociétés foncières et des bailleurs sociaux se sont ainsi engagés, en signant la charte, à commander ou à acheter des œuvres d'art à un artiste vivant pour des bâtiments privés. En 2025, la charte compte 96 signataires. Près de 1 000 œuvres ont été commandées à des artistes dans le cadre de ce programme, pour être installées dans ou à proximité des immeubles récemment construits ou rénovés.

Le prix 1 immeuble, 1 œuvre 2025 remis par la ministre de la Culture, récompense pour la quatrième fois des réalisations exemplaires de ce programme.

En savoir plus sur le dispositif : <http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/1-immeuble-1-oeuvre>



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication

Tél. : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr